



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**PLAN DE RELANCE :  
NOUVELLES MESURES DE SOUTIEN  
POUR LE SPORT**

Samedi 5 septembre 2020

Dans cette période de crise sanitaire, la rentrée est bien sûr scolaire et économique, c'est une obligation, mais elle doit être aussi sportive.

La crise sanitaire a en effet rappelé, avec force, les bienfaits de la pratique d'une activité physique et sportive sur la qualité de vie, le bien-être et la santé des Français. Le sport est même apparu pour certains comme un besoin de première nécessité. C'est aussi un enjeu social et économique de premier plan, notamment pour l'ensemble de notre écosystème, touché de plein fouet par la crise de la COVID-19.

Car cette crise sans précédent a révélé la vulnérabilité du modèle sportif : la suspension, puis la reprise très progressive de toutes les activités et événements sportifs ont eu des répercussions précoces et durables qui ont motivé le déploiement d'un soutien économique d'une envergure inédite.

Avec près de 3 milliards d'euros d'aides cumulées, les mesures d'urgence exceptionnelles mises en place par le Gouvernement ont permis de couvrir tous les champs du sport, qu'il soit professionnel ou amateur, et d'amortir les premiers effets de la crise. L'Etat a aidé le monde sportif de manière exceptionnelle et unique en Europe et reste mobilisé notamment pour faire en sorte qu'aucun club, aucune association ne ferme ses portes. A cet égard, il suivra de près, avec le mouvement sportif, l'évolution de la situation, notamment en matière de prise de licence. C'est avec cette préoccupation que le ministère chargé des Sports avec ses partenaires, le Comité National Olympique et Sportif Français, le Comité Paralympique et Sportif Français, l'Agence nationale du Sport et le mouvement sportif ont lancé une campagne de soutien à l'activité « EnVie de sport ».

A l'occasion d'une réunion de travail avec les représentants du monde du sport samedi 5 septembre à l'hôtel de Matignon, le Premier ministre Jean CASTEX, Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports et Roxana MARACINEANU, ministre déléguée chargée des Sports, ont eu l'occasion de rappeler leur ambition commune pour le sport.

Comme l'avait annoncé le Premier ministre, un mécanisme de compensation sera mis en œuvre pour couvrir une partie des pertes de revenus des organisateurs de compétitions sportives, liées aux mesures administratives de limitation des jauges. Les modalités pratiques et d'éligibilité seront validées rapidement.

En outre, un **dispositif spécifique du plan de relance a été proposé au soutien du secteur du sport, à hauteur de 120 millions d'euros sur 2 ans**, venant abonder le budget de l'Agence nationale du sport, et réparti en 3 enveloppes : l'une dédiée à la création d'emploi dans le secteur des associations sportives qui renforce le « plan jeunes » et s'élève désormais à 40 millions d'euros, l'autre de 50 millions d'euros visant à favoriser la transition énergétique des équipements sportifs, en plus des fonds issus de la DSIL auxquels les acteurs du sport pourront élargir, et enfin une mesure de 30 millions d'euros, au service des clubs et des fédérations sportives, dont 9 millions d'euros pour accompagner leur développement numérique.

Enfin, le Premier ministre a indiqué que le déploiement du plan Savoir Rouler à Vélo pourrait s'appuyer en partie sur le volet Vélo du Plan de relance.

Il a été confié à l'Agence nationale du sport le soin d'organiser une concertation avec les acteurs sur l'élaboration d'un éventuel système d'encouragement à la reprise de la pratique sportive.

Nous avons tous besoin de sport. Renforcer l'activité physique et sportive des français, en garantissant leur sécurité et leur intégrité, est un enjeu de santé publique majeur des prochaines décennies. En renforçant la place du sport, c'est aussi le lien social qui sera mieux préservé.

Au-delà du plan de relance à visée économique mais aussi sociétale, l'une des priorités du ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports sera de poursuivre et renforcer les actions déjà engagées afin de démocratiser l'accès au sport pour tous, renforcer la place du sport à l'école, engager le monde sportif vers une logique de développement durable, et mieux accompagner nos athlètes de haut niveau et professionnels à l'aune de Paris 2024 et des grandes échéances sportives internationales à venir.

**Secrétariat Presse**  
**Cabinet de la Ministre déléguée aux sports**

Tél : 01 40 45 90 15

Mél : [sec.presse.sports@sports.gouv.fr](mailto:sec.presse.sports@sports.gouv.fr)

95 avenue de France 75650 Paris Cedex